DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 octobre 2026 à 19:30

En exercice : 33
Présents : 23
Excusés : 8
Absents : 2

Date de la convocation :
15/10/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Béatrice COULON

N° interne de l'acte :
D11_09_2026

jeudi 22 octobre 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :
Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Béatrice COULON, Laurent DESNOUHES, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Christian RIGAUDEAU, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Yannick CLERCQ (donne pouvoir à : Stéphanie JEUNOT), Oriane COUTAND (donne pouvoir à : Alexandra BITEAU), Emilie DURAND (donne pouvoir à : Sylvie RAUTURIER TEILLET), Florian PELATAN (donne pouvoir à : Marie-Christine PROUST), Julie RIBARDIERE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés
Albert CORNUAU, Raphaël ROTURIER

Membres Absents :
Johann PASQUEREAU, Sandrine VIGNIAL

Recrutement d'une apprentie au service accueil

Monsieur le Maire indique que la collectivité a reçu une demande d'une lycéenne pour faire sa terminale AGOrA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités) en apprentissage au service accueil de la mairie.
Il indique que les frais de formation et 80% de son salaire sont pris en charge par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).
Il propose de passer un contrat d'apprentissage débutant au 2 novembre 2026 avec une fin au 31 août 2027.

Le comité social territorial, dans sa réunion du 12 octobre 2026, a émis un avis favorable.
Monsieur le Maire propose d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.
Vote : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont
Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Béatrice COULON

MAIRIE DE SEVREMONT
85700